TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD AUTORISÉE À CONCLURE LA VENTE DE NIOBEC POUR UNE CONTREPARTIE TOTALE DE 530 MILLIONS DE DOLLARS

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 16 janvier 2015 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou « la Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a reçu les approbations réglementaires pour conclure la vente de sa mine Niobec à un groupe d'entreprises dirigé par Magris Resources Inc. pour des produits de trésorerie de 500 millions de dollars après impôt payables à la clôture. Ces approbations étant reçues, la vente de Niobec devrait se conclure avant la fin de janvier 2015.

La vente de Niobec, l'un des trois producteurs de niobium au monde, situé à Saint-Honoré-de-Chicoutimi dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au Québec, inclura aussi le gisement des éléments des terres rares (« ÉTR ») adjacent. La contrepartie totale de 530 millions de dollars de la transaction comprendra un paiement en trésorerie de 500 millions de dollars payable à la clôture, ainsi qu'une somme supplémentaire de 30 millions de dollars au moment où le dépôt des ÉTR entrera en production commerciale. Une redevance de 2 % sera versée sur toute production tirée des ÉTR.

« Nous prenons des mesures pour changer la donne chez IAMGOLD », a déclaré Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « Grâce à cette vente, la situation financière de la Société est plus solide que celle de nombre de ses compétiteurs. En faisant ressortir la valeur de Niobec, nous avons considérablement amélioré les liquidités de la Société, ce qui augmente notre capacité à investir davantage dans nos activités actuelles et à envisager des acquisitions. »

« Nous investirons de façon stratégique, en recherchant seulement des occasions qui améliorent notre structure de coûts et qui procurent une capacité à court terme de produire de l'or et de générer un flux de trésorerie positif », a ajouté Carol Banducci, première vice-présidente et chef de la direction financière d'IAMGOLD.

Les produits de 500 millions de dollars versés à la clôture de la transaction portent nos actifs liquides à plus de 800 millions de dollars, une fois ajoutés à la trésorerie et équivalents de trésorerie actuels ainsi qu'à la valeur au marché des avoirs en or de la Société. La Société dispose de 500 millions de dollars en facilités de crédit inutilisées.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Toute l'information contenue dans le présent communiqué de presse, y compris l'information relative au rendement financier ou aux résultats d'exploitation futurs de la Société et tout autre énoncé qui exprime les attentes ou les estimations de la direction quant aux rendements futurs, à l'exception des faits historiques, constitue des énoncés

prospectifs. Les énoncés prospectifs sont établis selon des anticipations, des estimations, des prévisions et des projections à la date du présent communiqué de presse. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter : les prévisions de la Société à l'égard de la production, les coûts décaissés, les coûts de maintien tout inclus, les charges d'amortissement, le taux d'impôt effectif, les coûts en immobilisations, les perspectives des exploitations, les initiatives de gestion des coûts, les projets de développement et d'expansion, la prospection, les cours futurs de l'or, l'estimation des réserves et des ressources minérales, la réalisation des estimations des réserves et des ressources minérales, le moment et le montant de la production future estimée, les coûts de production, les délais d'obtention des permis, les fluctuations des monnaies, les exigences d'investissement supplémentaire, la réglementation gouvernementale des exploitations minières, les risques environnementaux, les dépenses de réhabilitation non anticipées, les litiges liés aux titres de propriétés ou de claims et les limitations de couverture d'assurance. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de donner des renseignements concernant les attentes actuelles de la direction et les plans au sujet de l'avenir. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par leur utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », ainsi que « au moment où », « prospects », « cibles » « stratégie » ou « projet » y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables par la direction, sont, de par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et autres facteurs pouvant entraîner des écarts considérables entre les résultats financiers, le rendement ou les réalisations réels d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs ne constituent pas de garanties quant aux résultats futurs. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans s'y limiter, les fluctuations du cours mondial de l'or, du cuivre, de l'argent ou de certaines autres marchandises (comme le diesel et l'électricité); les fluctuations du dollar américain et des autres monnaies, des taux d'intérêt ou des taux d'emprunt de l'or; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés; les niveaux de liquidités et des sources de financement; l'accès aux marchés financiers et le financement; les régimes fiscaux miniers; la capacité à réussir l'intégration des actifs acquis; l'évolution des lois, des politiques ou de l'économie des États dans lesquels la Société exerce des activités; les difficultés opérationnelles ou techniques pouvant survenir dans le cadre des activités d'exploitation et de développement; les lois et la réglementation régissant la protection de l'environnement; les relations de travail; la disponibilité et les coûts supérieurs associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; l'évolution défavorable des cotes de crédit de la Société; les contestations relatives aux titres de propriété; et les risques associés à la prospection, au développement et à l'activité minière. Les risques et incertitudes inhérents à tous les projets incluent l'inexactitude des estimations des réserves et des ressources, la récupération métallurgique, les coûts en capital, les coûts d'exploitation de ces projets et les prix futurs des minéraux concernés. Les coûts en immobilisations et le temps requis pour développer de nouvelles mines ou autres projets sont considérables, et des changements dans les coûts ou l'échéancier de construction peuvent avoir une incidence sur la rentabilité du projet. Les coûts réels et le rendement sur investissement peuvent varier considérablement des estimations faites par IAMGOLD ou IAMGOLD pourrait ne pas réussir à obtenir les approbations gouvernementales nécessaires pour exploiter un projet; dans un tel cas, le projet pourrait ne pas démarrer selon l'échéancier initial ou ne pas démarrer du tout.

Pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est confrontée, et qui peuvent faire en sorte que les résultats financiers, la performance ou les réalisations réelles d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, de la performance ou des réalisations futures, exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs diffèrent de façon importante, se reporter à la plus récente notice annuelle de la Société déposée auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes sur le site www.sedar.com, et aussi dans le formulaire 40-F (Form 40-F) déposé auprès de la « United States Securities and Exchange Commission » sur le site www.sec.gov/edgar.html. Les risques décrits dans la notice annuelle (déposée et consultable sur les sites www.sedar.com et www.sec.gov/edgar.html et également disponible sur demande auprès de la Société) sont inclus par référence au présent communiqué de presse.

La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres à moins que ce ne soit requis par la loi.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or (comprenant les coentreprises), situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques au Canada, en Amérique du Sud et en Afrique s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Bob Tait, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Penelope Talbot-Kelly, analyste, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 280-0519

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.
The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.

ÉBAUCHE